

Monsieur le Préfet
M. XXXX

Paris, le xx octobre 2022,

OBJET : Impact de la pénurie de carburant sur l'activité des entreprises de réfrigération

Monsieur Le Préfet,

Notre société assure l'installation et la maintenance des systèmes de réfrigération, équipements de cuisine professionnelle et conditionnement d'air. Nos salariés sont amenés à intervenir en urgence jour et nuit en clientèle pour réparer les installations défectueuses de nos clients.

Nous tenons par la présente attirer votre attention sur la situation que risque de créer le manque de carburant pour nos véhicules d'intervention.

Comme vous le savez, il est indispensable d'assurer la chaîne du froid pour la conservation des denrées alimentaires, mais aussi pour les banques de sang, la climatisation et le traitement d'air des blocs opératoires, des cliniques et hôpitaux. Le caractère prioritaire de notre métier est officiellement *reconnu* puisque nous bénéficions d'une dérogation permanente et de droit au repos dominical pour les travaux urgents sur les équipements frigorifiques (décret n°92-769 du 06/08/92).

Si les fonctions vitales des installations décrites ci-dessus ne sont pas assurées, nous craignons un risque d'intoxication alimentaire ou autre désagréments, dont nous ne saurions être tenus pour responsables.

En cohérence avec l'importance de notre activité pour la société, nous vous demandons donc de faire le nécessaire de façon TRES URGENTE pour que nos professionnels puissent assurer leur mission, en leur accordant un droit de priorité pour l'approvisionnement du carburant durant cette période de crise.

Nous essayons de parer au plus pressé mais la situation est telle qu'un retard non résorbable dans un délai raisonnable pourrait être pris dans le dépannage de nombreuses installations.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à notre démarche, Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée